



Communiqué de presse

Embargo: 27.07.2017, 9:15

3 Travail et rémunération

N° 2017-0253-F

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

Les heures travaillées ont augmenté en 2016

Neuchâtel, 27.07.2017 (OFS) – **Le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,892 milliards d'heures en 2016, soit une augmentation de 1,4% par rapport à l'année précédente. Entre 2011 et 2016, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'est réduite de 13 minutes pour s'établir à 41 heures et 10 minutes, alors que le nombre annuel de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière pour se chiffrer à 5,12 semaines, indique l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a progressé de 1,4% par rapport à l'année précédente pour atteindre 7,892 milliards en 2016. Tant le nombre d'emplois (+1,7%) que le nombre de jours travaillés (+0,2% ; 2016 était une année bissextile) ont contribué à cette augmentation. Cette dernière aurait été encore plus forte si la durée hebdomadaire effective de travail par emploi n'avait pas baissé sur la même période (-0,5%).

Recul de la durée effective de travail des salariés à plein temps sur cinq ans

Entre 2011 et 2016, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) s'est contractée de 13 minutes à 41 heures et 10 minutes en 2016, alors que le nombre de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière, passant de 5,05 à 5,12 semaines par année, soit un gain de 0,3 jour. Les salariés âgés de 20 à 49 ans disposent de 4,90 semaines de vacances, contre 5,34 semaines pour les 15-19 ans et 5,60 semaines pour les 50-64 ans.

Plus de 44 heures hebdomadaires dans le secteur primaire

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui ont accompli la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 44 heures et 40 minutes en 2016). Suivent, dans l'ordre, les branches «Hébergement et restauration» (42 heures et 7 minutes), «Activités financières et

d'assurances» (42 heures et 1 minute), et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (41 heures et 52 minutes).

Plus d'absences que d'heures supplémentaires

D'une manière générale, chez les salariés à plein temps, les heures supplémentaires (taux 2016: 2,3%) sont moins élevées que les heures d'absences (taux 2016: 4,0%). Les seules exceptions sont observées dans les branches «Activités financières et d'assurances» et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques». Ces deux branches enregistrent un taux d'absences (respectivement 3,3% et 2,5%) inférieur au taux des heures supplémentaires (4,0% et 3,1%).

Taux d'absences pour raison de santé

Les absences pour raison de santé (maladie ou accident) ont représenté la part la plus importante (74%) du volume annuel d'absences des salariés, suivies des absences liées au congé maternité (13%) et de celles pour cause de services militaire ou civil (7%). Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'est élevée à 3,0% en 2016. Le taux le plus faible (1,7%) a été constaté dans la branche «Autres activités de services», celui le plus élevé (4,5%) dans la branche «Construction».

Comparaisons internationales

En 2016, les heures hebdomadaires effectives de travail des salariés à plein temps au sein de l'UE28 s'élevaient en moyenne à 39 heures et 36 minutes. En comparaison, la Suisse a enregistré la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps la plus élevée (42 heures et 48 minutes), suivie du Royaume-Uni (40 heures et 54 minutes), de la Roumanie et du Luxembourg (40 heures et 48 minutes pour ces 2 pays). Les durées les moins élevées ont été relevées en France (37 heures et 36 minutes) et en Finlande (37 heures et 54 minutes).

En considérant l'ensemble des actifs occupés, la Suisse (36 heures et 12 minutes) se situe parmi les pays dont les durées hebdomadaires effectives de travail sont les moins élevées en 2016, ceci en raison de la forte proportion de personnes occupées à temps partiel. La durée la plus haute et la plus basse ont été enregistrées respectivement en Grèce (40 heures et 54 minutes) et aux Pays-Bas (31 heures et 48 minutes), la moyenne de l'UE28 s'établissant à 36 heures et 36 minutes.

En rapportant le volume total d'heures travaillées à l'ensemble de la population (15 ans et plus), la Suisse se situe avec 23 heures et 58 minutes à nouveau en tête des pays de l'UE28. Ceci s'explique par la part élevée de personnes participant au marché du travail en Suisse. Les durées les moins élevées ont été relevées en Italie (15 heures et 55 minutes) et en Grèce (16 heures et 19 minutes). La moyenne de l'UE28 s'établit à 19 heures et 20 minutes.

Les données sur les comparaisons internationales sont publiées par Eurostat (état : avril 2017) et sont tirées des enquêtes sur les forces de travail (en Suisse : Enquête suisse sur la population active). Il s'agit ici des heures effectives de travail directement relevées durant la semaine de référence. Ces données ont l'avantage de permettre d'établir des comparaisons internationales.

Les données consolidées par l'OFS de la statistique dérivée SVOLTA calculent la durée effective du travail sur la base de diverses composantes : les heures contractuelles, les heures supplémentaires et les heures d'absences. Cette méthode permet d'obtenir des résultats plus solides, mais non comparables sur le plan international.

Renseignements:

Rongfang Li, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 86, e-mail:

rongfang.Li@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0253

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Annexe méthodologique

Statistique du volume du travail (SVOLTA)

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau International du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 105'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 21'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans et plus.

Sur la période 2010-2016, la pondération des données de l'ESPA a été révisée. Les résultats de la SVOLTA ont été révisés rétrospectivement jusqu'en 2010. La révision de l'ESPA génère une rupture de série sur une partie des résultats entre 2009 et 2010 ; cette rupture s'observe également dans la SVOLTA.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, 2011-2016

SVOLTA

Concept intérieur ¹⁾	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2011 ^{r)}	2012 ^{r)}	2013 ^{r)}	2014 ^{r)}	2015 ^{r)}	2016	2011 ^{r)}	2012 ^{r)}	2013 ^{r)}	2014 ^{r)}	2015 ^{r)}	2016
Sexe												
Hommes	4'679	4'699	4'684	4'707	4'812	4'860	1'778	1'756	1'732	1'713	1'724	1'717
Femmes	2'760	2'795	2'809	2'889	2'968	3'032	1'235	1'221	1'210	1'213	1'221	1'222
Nationalité												
Suisses	5'245	5'236	5'174	5'175	5'276	5'342	1'488	1'469	1'447	1'431	1'441	1'439
Etrangers	2'194	2'258	2'318	2'421	2'504	2'550	1'637	1'610	1'600	1'600	1'604	1'594
Taux d'occupation												
Plein temps (90%-100%)	5'942	5'940	5'915	5'929	6'049	6'110	1'923	1'906	1'886	1'880	1'896	1'899
Temps partiel (moins de 90%)	1'497	1'553	1'577	1'668	1'731	1'782	843	840	835	844	853	851
dont												
Temps partiel I (50-89%)	1'093	1'132	1'151	1'232	1'283	1'315	1'233	1'225	1'212	1'224	1'234	1'243
Temps partiel II (moins de 50%)	404	421	425	435	448	467	454	456	454	449	452	450
Statut d'activité												
Indépendants	754	743	740	716	685	685	1'757	1'714	1'687	1'611	1'602	1'582
Salariés propriétaires de leur entreprise	359	365	353	361	393	431	1'865	1'864	1'832	1'763	1'774	1'795
Collaborateurs familiaux	115	110	111	108	103	102	1'106	1'080	1'061	1'041	998	976
Salariés	5'912	5'981	5'998	6'128	6'319	6'390	1'507	1'489	1'473	1'471	1'484	1'478
Apprentis	299	295	290	284	282	284	1'372	1'359	1'341	1'336	1'323	1'348
Total	7'439	7'494	7'492	7'596	7'780	7'892	1'529	1'509	1'491	1'481	1'490	1'486

1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
r) Données révisées.

T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps¹⁾, 2011-2016

SVOLTA

Concept intérieur ²⁾	2011 ^{r)}	2012 ^{r)}	2013 ^{r)}	2014 ^{r)}	2015 ^{r)}	2016	Variation 2011-2016
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,93	41,94	41,91	41,89	41,91	41,88	-3 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,03	1,00	1,00	0,97	0,97	0,95	-5 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,58	1,58	1,69	1,57	1,59	1,66	5 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	41,38	41,36	41,21	41,28	41,29	41,17	-13 min

1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
r) Données révisées.

T3 Salariés à plein temps¹⁾ : composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absences en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique²⁾, 2016

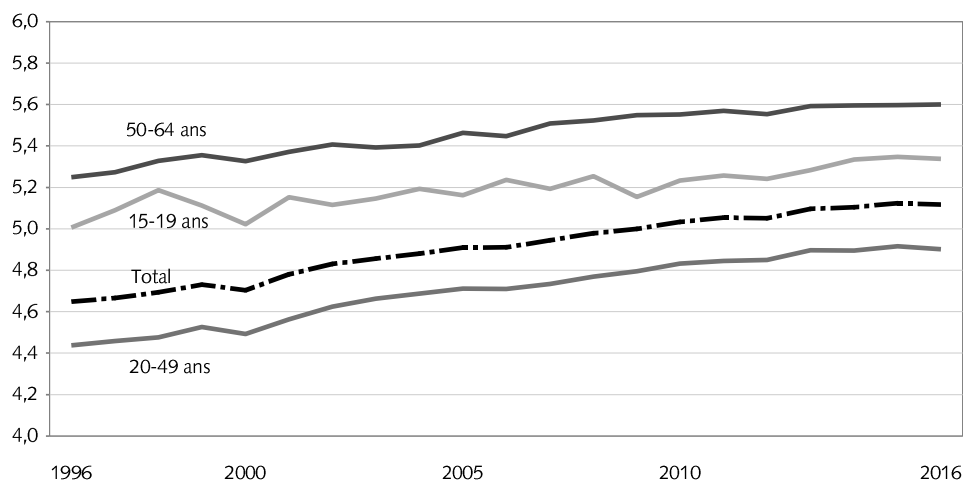
SVOLTA

Concept intérieur ³⁾	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences ⁴⁾	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences ⁴⁾	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
Section économique NOGA							
A Agriculture, sylviculture	46,40	2,24	0,51	44,67	4,8	3,0	1,1
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,50	1,75	0,85	40,60	4,2	3,1	2,1
F Construction	41,89	2,45	0,65	40,09	5,8	4,5	1,5
G Commerce, réparation	41,86	1,57	1,00	41,28	3,8	2,7	2,4
H Transports et entreposage	42,05	1,55	0,57	41,06	3,7	3,2	1,3
I Hébergement et restauration	43,11	1,74	0,75	42,11	4,0	3,0	1,7
J Information et communication	41,22	1,35	1,33	41,20	3,3	2,6	3,2
K Activités financières et d'assurance	41,72	1,38	1,68	42,01	3,3	2,2	4,0
L/N Immobilier, activités administratives	41,99	2,25	0,92	40,67	5,4	4,3	2,2
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,61	1,03	1,28	41,86	2,5	1,8	3,1
O Administration publique	41,73	1,45	0,52	40,80	3,5	3,0	1,3
Q Santé humaine et action sociale	42,17	1,85	0,56	40,89	4,4	3,3	1,3
R/S/T Autres activités de services	41,81	1,09	1,05	41,77	2,6	1,7	2,5
A-T Total	41,88	1,66	0,95	41,17	4,0	3,0	2,3

- 1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
- 2) Les données pour la section économique « Enseignement » ne sont pas présentées dans ce tableau en raison de la difficulté du relevé des composantes du temps de travail. Elles sont cependant intégrées dans le total.
- 3) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
- 4) Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.

Nombre de semaines de vacances par année des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) selon les groupes d'âge, 1996-2016 ¹⁾

G1



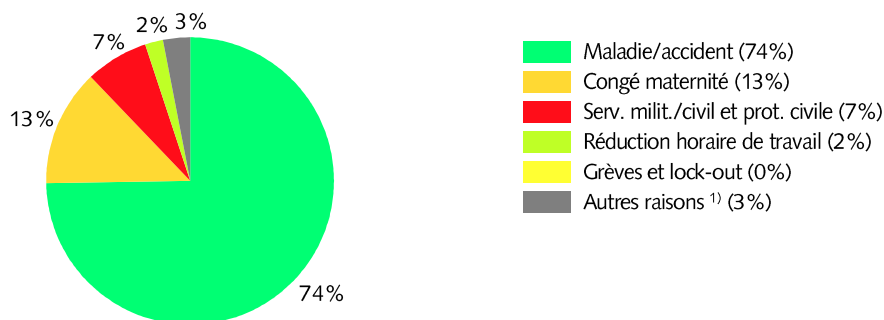
1) Les données 2010-2015 sont révisées.

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2017

Volume annuel des absences des salariés en 2016, par raison d'absence, répartition en %

G2



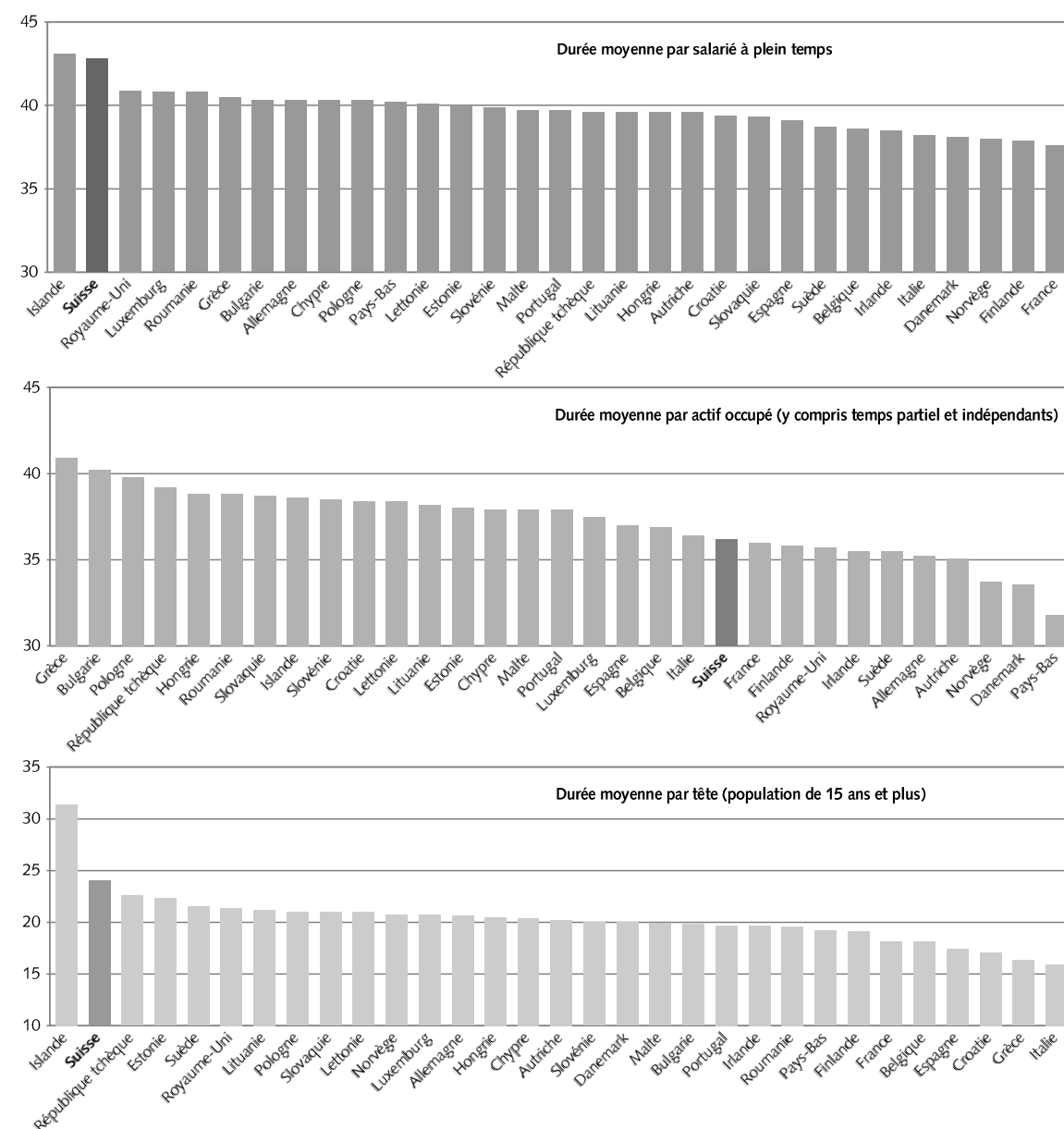
¹⁾ Comprend les absences en raison du mauvais temps et les absences pour des raisons personnelles ou familiales.

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2017

Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE28 et AELE), en heures, 2016

G 3



Source: Eurostat

© OFS, Neuchâtel 2017